L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.
BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 5 NOVEMBRE.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 4 novembre.

Le mouvement a été restreint dans le sucre, la mélasse et les produits de l'Ouest; cependant, une légère baisse a eu lieu dans le porc et dans la farine. Il ne s'est vendu que 2,100 balles de coton, à des prix qui n'indiquent aucune variation depuis hier soir.

La demande de l'or a été fort animée dans les premières heures de la journée par suite des cours élevés de New-York, mais le mouvement s'est ralenti après les dépêches de midi, lesquelles annonçaient une réaction dans Wall Street.

Les taux d'ouverture ont été de 148 1/4 à 148 3/4 contre 147 3/4 à 148 hier soir et après s'être vendu à 149 1/4, a clos ferme à 149 à 148 1/2. On a vendu, au premier Board, $10,000 à 148 1/2, $14,500 (1000, trois lots de 2000, 2500 et 5000) à 148 3/4, $1,500 à 148 7/8, et $20,000 à 149; au second Board, $1000 à 148, $740 à 148 3/8 et $10,000 à 148 1/2; sur le marché, $5000 à 148 1/4, $17,000 (3000, 4000 et 10,000) à 148 1/8, $5000 à 148 3/4, $18,100 (4000, 4500, 4600 et 5000) à 148 7/8, $22,000 (3000 3000, 6000 et 10,000) à 149, $10,000 à 149 1/4. Les ventes d'argent comprennent $500, en monnaie américaine, au Board, à 141 1/2, $600, au dehors, à 140, $700 à 141 et $2000 à 143 1/2; 500 piastres mexicaines, au Board, à 150, 400, sur le marché, à 149 1/2 et 7,500, en deux lots, à 150.

La demande de change étranger a été assez bonne. Les transactions embrassent 1,500 livres sterling, en traites-connaissements, à 155 1/2; 5,000 livres (1,000 et 4,000) en bon clear à 157 1/2; 5,400 livres (1,100, 1,800 et 2,500) No 1 à 158 1/4; 3,000 livres à 159; 3,500 livres à 159 1/4 et 8,000 livres d'une excellente signature à 159 1/2. Dans les francs, il s'est vendu 40,000, en commercial No 1, à 3.56 1/4; 40,000 dito à 3.57 1/2, et une petite somme de banquiers à 3.50. Le sterling peut être coté nominalement de 153 à 155 les traites-connaissements; 157 1/2 à 159 le No 1 à première classe et 160 le change de banque. Les francs à 3.57 1/2 le commercial No 1 et 3.50 le change de banque.

Le change américain a tendu à la hausse; les banques ont, néanmoins, continué de tirer sur New York au pair, taux auquel la demande a été bonne. On a offert peu de change commercial: il s'en est vendu $30,000 et $25,000 sur New York, à vue, à 3/16 d'escompte, $195,000, en différentes traites, à 1/4, $10,000, sur Boston, à vue, à 5/16 et $15,000, à un jour de vue, sur Providence, payables à New York, à 1/4.—Au dehors, les cours du change à vue, ont été de 3/16 à 5/16 d'escompte.

Il a régné une assez grande animation dans les actions; il s'est vendu, au premier board, 200 actions du chemin de fer de Jackson à $9 25, 150 de la banque du Crescent City à $43 50, 50 de la banque d'Amérique à 144 et 156 (16 50 et 90) de la banque de l'Union à $55 50, au second board, 7 de la Compagnie des chemins de fer de la ville à $223, 300 de la banque du Crescent City, et trois lots égaux à $13 50 et 17 de la banque de la Louisiane à $10 50; sur le marché, 100 de la banque du Crescent City à $13 50, 129 (29 et 100) de la banque de l'Union à $55 50, 100 dito à $55 75, 50 de la Compagnie des chemins de fer de la ville à des conditions particulières.—MM. C. E. Girardey & Co. ont vendu, à l'encan, 50 actions de la banque du Commerce à $55 25, 200 de la même banque à $55 et 1 du chemin de fer Pontchartrain à $100, $670 scrips d'assurance de la Compagnie des Marchands, pour 1859 à 1865, à 72 cents à la piastre et $350 en script de la Compagnie d'Orléans, pour 1860 à 1865 à 71 1/2 cents.

Le mouvement a été modéré dans les bons de la ville. Il s'est vendu, au Board, 4 bons de l'Etat de la Louisiane à $750 le bon, 3 consolidés de la ville à 96 et 1 émis en faveur du chemin de fer à 85 1/8; à l'encan, par la susdite maison, 6 du chemin de fer des Opelousas, (construction) première hypothèque, avec six coupons, à $710 le bon et 2 du même chemin de fer, avec sept coupons, à $760.—Les consolidés sont cotés à 94 1/2 à 95 et les émissions en faveur de chemins de fer à 85 à 85 1/2, suivant les coupons. Nous cotons les "taxes" de la Louisiane à 75 à 76, les bons de construction du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, à 85 à 87 1/2, les bons de construction du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 75 à 76.

Une vente de $5,000 en billets du Trésor de la ville s'est faite à 99 3/8 cents à la piastre.—Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 62 à 65 cents à la piastre et ceux du Trésor de l'Etat à 91 1/2 à 93 cents.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Samedi soir, 3 novembre 1866.

COTON—Le marché a montré un peu d'animation durant toute la journée, et de l'ouverture à la clôture des affaires, le mouvement a été restreint. Les facteurs, en général, n'ont montré aucune disposition à modérer leurs vues; il est un fait que plusieurs d'entre eux ont couvert leurs échantillons plutôt que de vendre aux prix courants, tandis que, de leur côté, la plupart des acheteurs n'ont montré que peu d'envie d'opérer à moins de le faire moyennant des prix réduits. Partant, les ventes se sont bornées à 2100 balles, prises par onze courtiers à des prix qui s'alignent avec nos cotes d'hier soir, lesquelles sont comme suit, savoir: ordinary 30 à 31 cts, good ordinary 33 à 34, low middling 35 à 36 et middling nominal à 38.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1866...balles	102,082	
Reçu aujourd'hui	3369	
précédemment	97221	
		100590
		202672
Expédié aujourd'hui	3131	
précédemment	73088	
		76219
Stock en mains à bord de navires non expédiés		126453

SUCRE ET MÉLASSE—Les seuls arrivages de puis hier ont été des envois s'élevant à 18 boucauts de sucre de la nouvelle récolte, et de ce lot 6 boucauts ont été déchargés, leur contenu classé jaune clarifié et vendu à 16¼ cts la livre. Les douze autres boucauts n'avaient pas encore été sortis du bateau et n'ont pu conséquemment être vendus. Il n'est pas arrivé de mélasse. Le marché est entièrement dépourvu de ces deux denrées de provenance domestique et le seul sucre nouveau qu'il y ait en premières mains forme un lot de 12 boucauts—ceux dont nous avons parlé plus haut—Pour référence, nous cotons les sucres fair à fully fair de la nouvelle récolte à 14 cts la livre et la mélasse à 85 et $1 le gallon selon la qualité et la quantité.

TABAC—Il ne se fait rien au delà de ventes de quelques boucauts pris pour l'emballage et pour le commerce de la ville aux prix antérieurs pleins. Le stock à vendre est si faible qu'il ne se fait plus de demandes pour l'étranger. Les facteurs sont fermes dans leurs vues. Cotes: low refused, léger et lourd 3¼ à 4¼ en monnaie courante, good do, 5 à 5¼, commou leaf, 6 à 7¾, fair 8 à 10 good 11 à 12, fine 13 à 15, choice selections 15 à 20, cutters et balers 20 à 25.

FRET—Il se fait actuellement moins d'offres de fret pour le Nord et le fret pour l'étranger est fort calme, mais les prix n'ont cependant pas changé; ils sont de 1 cent par livre de coton et 90 cts par baril de farine sur vapeurs pour New York, et 1⅛ par livre de coton pour Boston. Voiliers pour New York et Boston ⅞ cent par livre de coton et 75 cents par baril de farine. Les voiliers pour Liverpool demandent ⅝ à 9/16 d par livre de coton et 1 3/8 cent pour le Havre. Le steamer actuellement à destination de Liverpool a tout son chargement engagé à raison de ⅝ d par livre de coton et partira mercredi prochain.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—La demande de produits a porté, aujourd'hui, sur la farine et l'avoine seulement. La première de ces denrées, à cause des effets produits par les derniers arrivages d'envois et du peu de disposition de la part des acheteurs d'entamer des négociations n'a pu s'écouler que moyennant des prix plus bas que les taux antérieurs, tandis que la dernière n'a montré que peu ou point de changement. L'attente de nouveaux envois de maïs jointe aux stocks qui se trouvent actuellement ici, ont causé une suspension totale des opérations dans la denrée. Dans les provisions le commerce en détail se poursuit, bien qu'occasionnellement nous entendions parler de quelques ventes de lots ronds.

FARINE—La demande a été modérée, et la denrée s'est écoulée à des prix plus bas que les taux payés hier. Ventes: fine $11 50 et $12, superfine 12 50, de choix à $13, triple extra $1475, extra de choix $15 et $15 50, et extra de premier choix pour familles $16 25 le baril.

SON ET FOIN—La demande n'a porté que sur de petits lots de foin avec offre de $30 le tonneau de l'Ohio et de Saint Louis.

PORC—La demande a été bonne, aujourd'hui, et nous avons remarqué des ventes embrassant 200 barils, mais les détails de ces transactions n'ont pas encore transpiré. Nous cotons les lots ronds de mess even weight à $33 et les parcelles de détail à $33 25 le baril; les parcelles de détail se débitent à $33 25 le baril.

CORDE D'EMBALLAGE—Il y a en des demandes considérables et les prix de l'article sont fermes à 14 cts la livre. Nous n'avons cependant aucune transaction à rapporter.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Il n'y a que peu ou point de cet article en premières mains et les commerçants font face à la demande à 34 cents la yarde pour l'article en balles et 35¼ cents pour l'article en rouleaux.

BANDES DE FER POUR L'EMBALLAGE—Le stock de cet article est faible, et la demande n'en est que modérée à 11 à 12 cents la pièce.

LAINE—Il y a en mains un fort stock de laine, lequel s'écoule à 13 à 15 cts pour la native de la Louisiane, 19 à 20 cts pour celle du Texas et aux trois quarts merino, 23 à 25 pour celle aux trois quarts et aux sept huitièmes mérinos et 13 à 15 pour la lavée et 28 à 31 pour la brute.

BACON—Les ventes ne se font qu'en détail à des prix pleins. Nous cotons les épaules et les côtes cerclés à 18 cts, les côtes désossées à 19 à 19 ½ cts, les épaules vertes à 16 ¼ cts, les jambons au naturel à 21 à 22 cts et les jambons curés au sucre 25 à 26½ cts la livre.

SAINDOUX—Nous avons eu connaissance d'une vente de 150 caisses de Shaffers à 20 cts pour celles de 13 onces, 21 cts pour celles de 13 et 25 cts pour celles portant le poids plein.

DIVERS—Les pommes de terre se vendent $2 75 à $3, les oignons $3 25 à $3 50, les pommes abondent tant, qu'elles ne rapportent pas plus de $4 à $3 50, les œufs $39 à $32 le baril; les poules $5 à $7, les dindes $24 à 30 et les oies $12 à $14 la douzaine, les choux $12 à 14 le panier.

SACS EN FIBRE—Il ne se fait que peu de chose dans cet article et nous continuons à coter les petits lots à 30 cts le sac. Le stock en mains, ce soir, se composait de 2980 balles.

HUILES—Il se fait quelques demandes d'huile de lin à $2 à $2 05 et l'huile de charbon en [illegible] recherchée à 80¼ à 85 cts le gallon.

PROVISIONS NAVALES—L'approvisionnement de ces sortes d'articles est presque épuisé, et les prix courent en faveur des vendeurs. Nous cotons la résine commune à $4 50 à $5 25, le No 2 à $6 50 et le No 1 de $8 75 à $9 50 le baril et l'esprit de térébenthine à 85 cents le gal.

DRECHE—Quatre petits lots de cet article sont à la vente d'être vendus à $1 75 à $1 pour celle du Canada et $1 à $1 75 la livre pour celle de l'Ouest.

HOUBLON—Il se fait une bonne demande le houblon de la nouvelle récolte à 60 à 70 cts de livre, le houblon bavarois vaut 80 cts.

WHISKY—Il ne se fait dans l'article que des affaires en détail à $2 25 à $2 60 le gallon de [illegible] de l'Ouest, tandis que le whisky de la Louisiane se vend par quantités à $2 à $2 20 et en petits lois à $2 25 le gallon.

BEURRE ET FROMAGE—Le marché est en [illegible] de l'Ouest qui se vend à 20 à 28 cts la livre, selon la qualité; le beurre du Nord ou de Goshen se débite à 42 à 45 cts la livre; le fromage de l'Ouest commande 16 à 18 cents et celui du Nord 17 à 18 cents la livre. Aujourd'hui, il s'est vendu 100 caisses de fromage de l'Ouest à 17 cts et 50 de Dairy au [illegible] à 20 cts la livre.

SEL—Il ne s'est opéré que peu ou point de changements dans l'article et les prix en sont les mêmes. Nous continuons à coter le Liverpool à $2 40 à $2 75 pour le fin et $2 25 à $2 60 pour le gros en magasin et $15 pour le premier et $8 10 [illegible]

---

pour le dernier par chargement. La [illegible] en e de sel des Iles Turques s'est opérée à [illegible] cents le boisseau.

RIZ—Il n'y a pas de riz de la Caroline sur le marché. Le stock du riz de la Louisiane est faible et cette qualité se vend couramment à 12 à 14 cts la livre.

HARICOTS—Il se fait quelques demandes de haricots de l'Ouest à $6 à $7 le baril, tandis que les haricots du Nord sont recherchés et valent $10 à $13 le baril.

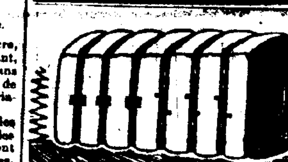

LES CELEBRES
CERCLES EN FER
DE FASSMAN
POUR BALLES DE COTON.

MES CERCLES A BOUTONS, connus sous le nom de Button Tie, sont les premiers qui aient été offerts au Sud; des milliers de planteurs les ont employés avec succès. J'ai perfectionné la forme du bouton et j'ai pris une patente pour un cercle à boucle, qui, sous le rapport de la simplicité, de la facilité, de la rapidité avec lesquelles il s'adapte solidement aux balles de toutes les grosseurs, est supérieur à tout ce qui a été présenté jusqu'ici au public.

On reconnaît partout, aujourd'hui, les avantages du fer sur la corde pour balles de coton; les cercles en fer resserrent beaucoup plus la balle, ils s'adaptent bien plus solidement et facilement, à la campagne et dans les ports de mer, diminuent immensément les dangers de l'incendie. Ils sont plus forts le temps et l'air n'ont pas sur eux le même effet que sur la corde. Ils guérira à fait recevoir, d'une manière remarquable, cedernier avantage. Des milliers de balles de coton ont été perdues parce que les cordes se sont pourries et cassées, et ces balles auraient pu être conservées si l'on avait eu des cercles en fer. Ceux-ci, d'ailleurs se vendent à cinquante cent de moins que la corde, par suite de la réorganisation du travail dans les Etats où le chanvre se cultive. La quantité de ce produit a tellement diminué que les prix en sont extraordinairement élevés; on pourrait même dire qu'aucun prix ne saurait en assurer une quantité suffisante pour une récolte ordinaire.

Les cercles sont d'une longueur de 10 pieds, 10 pieds et demi et onze pieds. On emploie le plus souvent ceux de 10 pieds, mais les grosses balles en exigent quelque fois de 10 pieds et demi et onze pieds. Les boucles sont attachées aux cordes; les boucles se mettent dans de petites boîtes. Le poids en est d'environ dix livres par balle.

J'ai pris des mesures pour l'importation d'une grande quantité de fer anglais de la meilleure qualité, et j'ai conclu des arrangements avec MM. Chambers & Latting pour la vente et la livraison de mes fers.

Navire Refuge, Nlle-Orléans, 7 juillet 1865.

A M. H. Fassman:

Monsieur—En janvier dernier, je reçus de votre presse 1869 balles de coton, environ 1000 desquelles avaient vos cercles en fer. Je peux certifier que ces 1000 balles étaient en meilleur état que le coton qui sort généralement des presses; qu'il fut plus facile de l'arrimer et que le navire put transporter plus de coton qu'à aucun autre voyage.

Le coton, lorsqu'on le retira du navire à Liverpool, était en meilleur état que celui pour lequel on avait employé de la corde. Les cercles en fer sont bien préférables à la corde pour le dernier plan d'arrimage, attendu que l'humidité qui s'élève du lest n'a aucun effet sur eux et tout homme pratique sait que l'humidité pourrit la corde. Je peux, en toute confiance, recommander vos cercles en fer, car j'avais pris comme essai le lot dont j'ai parlé et j'ai bien examiné pendant le chargement et pendant le déchargement.

Je suis, respectueusement, etc.,
JOHN HOWARD, capitaine.

CHAMBERS & BATTING,
Agents pour la vente des cercles en fer de Fassman
ET
Marchands de toile, de corde et de ficelle d'emballage,
Rue Carondelet No 61, Nouvelle-Orléans.
17 juin—6m

LOTERIE
DE L'ETAT DU KENTUCKY.

NOMBRE SIMPLE.
MURRAY, EDDY & CO., directeurs.

GROS LOT......$60,000.

Devant être tirée à COVINGTON, KY.
comme *Classe N*, le *JEUDI*, 15 *novembre* 1866

PLAN.

1 lot de	$60,000	soit	$60,000
1 lot de	20,000	soit	20,000
1 lot de	8,350	soit	8,350
1 lot de	5,000	soit	5,000
1 lot de	4,500	soit	[illegible]
1 lot de	4,500	soit	9,000
28 lots de	1,000	soit	29,000
63 lots de	500	soit	31,500
155 lots de	300	soit	46,500
220 lots de	200	soit	44,000

— Lots d'approximations: —

9 lots d'approximation, de $500 pour les neufs unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $60,000 soit	$4,500
9 lots d'approximation, de $300 pour les neufs unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $20,000 soit	2,700
9 lots d'approximation, de $250 pour les neufs unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $8,350 soit	2,250
9 lots d'approximation, de $200 pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $5,000 soit	1,800
9 lots d'approximation, de $100 pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $4,500 soit	900
9 lots d'approximation, de $100 pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $4,500 soit	900
527 lots s'élevant à	$270,000

Billet entier $18; demi-billet $9; quart de billet $4 50; huitième de billet $2 25; seizième de billet $1 13.

☞ Les lots sont payés en plein, sans déduction.

Il sera répondu, par la malle suivante, aux demandes de billets de cette magnifique Loterie, et, aussitôt après le tirage il saura le résultat du tirage avec explication du résultat de chaque pièce.

S'adresser à CHAS T. HOWARD, marchand ayant licence, No 40, rue du Camp. ou à la boîte No 692 du bureau de poste de la Nlle-Orléans. 16 oct

FONDERIE DE LEEDS
[ETABLIE EN 1825.]
Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des bouilloires, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à dessécher, des moulins à scie, des presses à coton, des vis de Newell, des bouches à fourneaux, des grils; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur, et toute espèce de machines pour le Sud.
14 sept—6m LEEDS & CO

Transfert de Bureaux.

LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas ont été transportés au No 69 rue du Canal, près de la Vieille-Levée.
GEO. W. SQUIRES, secrétaire

JACOB OTT, Entrepreneur,

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.
Fait et répare les cuves.
☞ Les ordres laissés au No 26, Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude.

Changement de domicile.

LE Dr O. ANFOUX a transporté son domicile au No 209 rue du Canal, entre Remparts et Bourgogne.
5 oct—m

B. GRAHAM & CO,
139.......RUE GRAVIER.......139
Entre les rues Camp et St Charles.

Importateurs de marchandises sèches, étrangères et du pays—agents du "York Street Flax Spinning Company", de Belfast.

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qui arrivera par les premiers bâtiments d'Europe, et comprend—Toile d'Irlande, toile imprimée, toile à taies d'oreiller, toile à drap, toile à caleçons, chemises de toile et devants de chemise en toile, toile écrue et Sisy, ginga fil, toile dite Planter's, toile blanche et toile écrue à moustiquaires, mouchoirs batiste, linons Long, linons blancs, linons imprimés, damas en pièces, draps damas, nappes et serviettes, diapré, Huckaback écru et dito blanc, coutils, Ducks, Hollands, Burlaps, bolivars, mousselines suisses, tape checks, tissus d'Union et coton, ginghams, ginga, tartan Wilseys, [illegible] indiennes rouges, mouchoirs Madras, coton [illegible] et fil de chaîne. 1 nov—

Bureau de Prêts.

A l'instar des bureaux de Paris,
145.........rue Commune.........145
Vis-à-vis l'Hôtel St-Charles.
J. HART, Directeur.

M. J. HART, appelle l'attention de ses anciens clients et du public sur son Bureau de Prêts qui est organisé sur un nouveau plan. L'argent y est prêté à un taux beaucoup moins élevé et les emprunteurs y trouveront des avantages qui ne leur ont jamais été offerts.

Il avance de l'argent sur les marchandises en or et en argent, sur les diamants, l'argenterie, les bijoux et les effets en général; sur les bons, les actions les scrips, les garanties du gouvernement, etc.

Prêts, au jour ou à la semaine sur les marchandises sujettes à la vente.

N. B.—M. Hart a pris des mesures telles que les personnes qui déposeront des articles à son bureau de prêts pourront les recevoir à New-York, Cincinnati, Louisville, St Louis et les autres principales villes de l'Union. Le bureau est ouvert de neuf heures du matin à cinq heures du soir.

AVIS
aux Planteurs, aux Tonneliers et au Public.

30,000 pieds perches Hickory vert No 1, de l'Ouest, à cercles de boucauts,
10,000 pieds perches Hickory vert No 1, de l'Ouest, à cercles de barils,
5,000 pieds perches Hickory vert No 1, de l'Ouest, à cercles de demi barils,

à vendre à bas prix, en lots au gré des acheteurs. Comptant à vendre ou à louer: chalands, barges modèles et plats bords.

Ayant des transports à vapeur, je suis prêt à faire des contrats pour vendre ou transporter le bois de construction, le bois de chauffage, les briques à feu, &c, à un point quelconque de la côte au-dessous du Bayou Sara.
C. McPHELIN,
2 sept—2m No 16, rue Nouvelle-Levée.

GERMANIA
Compagnie d'Assurances.
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau No 136, rue Gravier, entre St Charles et Camp

Capital $300,000.
Avec privilège de le porter à $500 000.

CETTE Compagnie assure contre l'incendie, les risques de Mer, de Terre et de Rivière; elle rend 20 pour cent annuellement sur les primes aux taux acceptés de la place.

C. F. FORSTER, Vice-Président. D. MICHEL, Président
E. MAIER, Secrétaire.

Directeurs:

J. H. Kimer,	F. Wintz,
W. B. Schmidt,	Geo. Merz,
F. A. Leiting,	Jacob Hassinger,
A. Brohn,	[illegible]
H. Zuberbier,	Geo. Hoedt,
Theo. Zesberg,	Chas. Leidler,
H. F. Klumpp,	H. Blancq,
C. T. Forster,	[illegible]
F. Prob,	[illegible]
J. W. Schwartz,	[illegible]
F. Michel,	F. Richard,
[illegible]	[illegible]

E. RICHARD
Fabricant de Billards,
160.........RUE STE-ANNE.........160

ETANT sur le point de déménager, offre, à des prix modérés, un choix de BILLARDS à six poches, quatre poches et à carambolage. Ces billards sont en bois de rose, en bois de chêne, en noyer, tables en marbre ou en ardoise, et ont des BANDES DE KAVANAGH & DECKER, les meilleures dont on se serve en ce moment.

On trouvera chez lui des queues de billard, des billes, du drap, des procédés, du blanc, en un mot tout ce qui se rattache à ce genre de commerce. Il exécute avec promptitude et soin les ordres qu'il reçoit [illegible]
E. RICHARD, Boîte 1710,
Bureau de Poste de la Nlle Orléans.

BUREAUX DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "ATLANTIC", de la Nlle-Orléans,
Rue Gravier, No 115, entre les rues Camp et St-Charles.

Nlle-Orléans, 5 juillet 1866.

CETTE Compagnie est prête à assurer contre les risques d'incendie, de mer, de rivières et de transport par terre, aux conditions les plus favorables.
EDWARD RIGNEY, Président;
WM. F. KELLOGG, Vice-Président.
juillet—1an—6m E. F. JARVIS, Secrétaire

Propositions.

Bureau des Commissaires de Levées, Etat de la Louisiane, Nouvelle-Orléans, 29 octobre 1866.

DES propositions cachetées qui devront être endossées et adressées au secrétaire du Board, au No [illegible] Institute, seront reçues jusqu'au LUNDI, 19 novembre prochain, pour la construction des levées suivantes:

Noms des Paroisses.	Habitations.	Moyenne de la hauteur.	Pieds cubes
Jefferson, rive gauche	Minor Kenner	10 pieds	27,000
Jefferson, rive droite	Mme. Waggaman	[illegible]	[illegible]
St-Charles, rive gauche	[illegible]	[illegible]	[illegible]
St-Charles, rive gauche	Sibland Place	8	[illegible]
St-Charles, rive gauche	P. Sonia	8	48,000
St-Charles, rive gauche	Mme Sabrogue	8	19,000
St-Charles, rive gauche	Mme A. H. Rost	7	10,000
St-Jean-Baptiste, rive gauche	Deslonde et Roman	8	8,000
St-Jean-Baptiste, rive gauche	Près l'église du Bonnet Carré	8	40,000
St-Jean-Baptiste, rive gauche	Mme A. Bondousquié	8	12,000
St-Jean-Baptiste, rive gauche	L. Terre	5	7,000
St-Jean-Baptiste, rive gauche	L. Landeraux	7	21,000
St-Jacques, rive gauche	Près du Couvent	8	14,000
St-Jacques, rive gauche	Tureau	6	12,000
St-Jacques, rive droite	Fortier frères	8	22,000
Ascension, rive gauche	T. Landry, au dessous	14	35,000
Ascension, rive gauche	T. Landry, au dessus	10	44,000
Iberville, rive gauche	Mme A. Poche	12	31,000
Iberville, rive gauche	Place Woodland	10	20,000
Iberville, rive gauche	Conrad & Duncan	7	12,000
Est-Baton-Rouge	Place McHatton	8	17,000
Iberville, rive droite	Bauthort	8	20,000
Tensas	Bondurant	10	20,000
Tensas	Waterproof	8	32,000
Concordia	He Glasscock	8	37,000
Concordia	Union Bend	12	500,000
Plaquemines	Caernarvon	12	100,000
Pointe-Coupée	J. M. Lobdell	10	15,000
dito	B. Aoyronda	10	25,000
dito	T. Landry	9	14,000
dito	Planvigne	10	19,000
		8	9,000

Les levées devront être placées et faites sous la surveillance des ingénieurs du Board, conformément aux règlements du Board concernant les levées permanentes. Les contracteurs recevront des ingénieurs des évaluations mensuelles des travaux exécutés,—évaluations d'après lesquelles le Président du Board donnera des certificats de montant dû, moins vingt pour cent qu'il retiendra jusqu'à l'achèvement des travaux, lesquels certificats seront échangés en certificats de dette que signera l'Auditeur des Comptes Publics, et qui seront sujets à une allocation de la Législature pour le paiement des dits certificats de dette.

On peut obtenir d'autres détails en s'adressant à l'ingénieur en chef.

Le Board se réserve le droit de rejeter toutes les propositions.

Par ordre du Board des Commissaires de Levées,
N. C. SNETHEN,
Secrétaire du Board des Commissaires de Levées.
31 oct—au 18 nov

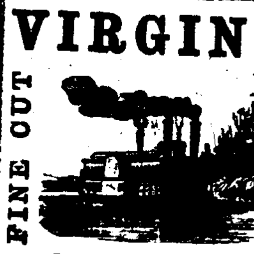

VIRGINIA
FINE CUT — SMOKING TOBACCO.
MANUFACTURED BY
J. P. SARRAZIN,
97, Corner Chartres & Conti,
AND
49 CONDE STREETS,
NEW ORLEANS.

MARYLAND

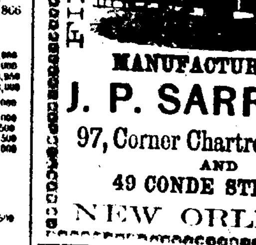

FINE CUT — SMOKING TOBACCO.
MANUFACTURED BY
J. P. SARRAZIN,
97, Corner Chartres & Conti,
AND
49 CONDE STREETS,
NEW ORLEANS.

AUX FUMEURS
ET
Aux acheteurs
DE
TABAC A FUMER.

La marque de SARRAZIN pour le tabac coupé fin du Maryland a été contrefaite, et ce dernier prévient le public et ses clients d'être sur leurs gardes, afin qu'on ne leur impose point un article inférieur comme provenant de sa fabrique.

Les paquets authentiques de son tabac portent sur l'enveloppe, quelques uns la vignette d'un bateau à vapeur avec les mots:

VIRGINIA FINE CUT;

d'autres, la vignette du Magasin et de la Fabrique de SARRAZIN avec les mots:

MARYLAND FINE CUT.

Les paquets contrefaits, découverts récemment, portent la vignette d'un aigle avec les mots:

MARYLAND FINE CUT.

Des mesures ont été prises par M. SARRAZIN pour prévenir toute nouvelle contrefaçon, et le public en sera averti quand elles seront mises à exécution. Il profite de cette occasion pour remercier ses amis et le public du patronage qu'ils lui accordent, et il continuera de faire tous ses efforts pour justifier leur bienveillant appui.

4 oct—1m

Sixième Etat annuel
de la Compagnie d'Assurance mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant:

Total des primes de l'année expirée le 30 septembre 1866		$255,955 03
Savoir: Primes d'incendie	$129,570 00	
Primes de mer	61,3?3 06	
Primes de rivières	65,055 [illegible]	$255,955 0
Moins—Primes remboursées	2,552 84	
Primes non expirées	37,027 00	$39,579 84
Montant net des primes		$226,995 1
Pertes payées:		
Pertes par l'incendie	$27,917 71	
Pertes sur les mers	45,562 20	
Pertes sur les rivières	22,007 06	
	$95,477 57	
Quinze pour cent remboursé	18,862 21	
Taxes et revenu intérieur	4,712 01	
Réassurance, loyer, frais, etc, intérêt, &c	46,333 52	$169,041 31
Bénéfice net		$57,353 87
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Effets	$36,136 35	
Primes en voie de perception	13,977 06	
Prêts sur hypothèque	1,625 00	
Placé en actions de banques	8,331 50	
Actions de la Compagnie du Gaz	25,371 00	
Actions de la Compagnie du chemin de fer de la ville	19,906 00	
En caisse	55,604 28	
Scrip d'autres compagnies d'assurance	17,340 00	
Billets de souscription	108,978 41	
		$287,331 62

Ce qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
E. GANUCHEAU, président.
L. W. BAQUIÉ, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermentés et signé pardevant moi, ce 13 octobre 1866.
O. H. BRAUGHN,
Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer SIX pour CENT D'INTERET sur les certificats de scrip non encore payés, à partir du 12 novembre prochain, ils ont de plus déclaré un dividende scrip de CINQUANTE POUR CENT sur le montant net des primes pour l'année expirée, le 30 septembre 1866, pour lequel dividende il sera émis des certificats à partir du 15 décembre prochain.
E. GANUCHEAU, président
J. B. MURISON, vice-président.
L. W. BAQUIÉ, secrétaire.

— DIRECTEURS —

J. B. Murison,	W. B. Conger,
O. Bernier,	Cas. Roman,
Chas. J. Leeds,	A. D. Grieff,
D. Bouligny,	F. Laborde,
E. H. Harris,	Chs. E. Smedes,
J. Lapene,	E. Bordelois,
D. Wallace,	D. P. Logan,
Thos. Blos,	J. Zeidy,
Geo. Ruleff,	S. Cambon,
J. A. Bonnafon,	F. Del Bondio,
S. Fasnacht,	L. Dugas,
L. P. Pothier,	J. G. McLandry,
A. Baldwin,	J. O. McLeara,
A. Thibaut,	I. Beclapon,
William Heyl,	A. Waldkirch,
J. N. Robert,	C. H. Mouton.

16 oct—3m

Douane des Etats-Unis.
BUREAU DU PERCEPTEUR,
NOUVELLE-ORLÉANS, 3 NOVEMBRE 1866.
PAR Wm C. COOK.

CONFORMÉMENT aux sections 11, 12, 13 et 14 de la loi du Congrès, approuvée le 18 juillet 1866, les marchandises ci-après décrites et qui ont été saisies, seront vendues, par Wm C. Cook, à l'enchère publique à l'entrepôt No 1, dans l'édifice de la Douane—entrée par la rue de la Douane—le LUNDI, 19 novembre 1866, à 10 heures du matin—

Saisies, le 29 juillet, 19 caisses cigares et une barrique mélasse, à bord du steamer Southern Star, en violation de la section 68, acte du 2 mars 1799.

Saisies, le 15 août, marques J. H. K. B 1/2, 3 caisses kirsch, à bord du steamer Fire Queen, en violation de la section 2, acte du 30 juin 1864.

Saisis, le 16 août, marques B 1/2, 2 barillets whiskey, à bord du brick Ballot Box, en violation de la section 103, acte du 2 mars 1799.

Saisies, le 21 août, 18 boîtes cigares, à bord du steamer Mexico, en violation de la section 68, acte du 2 mars 1799.

Saisies, le 25 août, marquées Flor Meridiana, 10 boîtes 1000 cigares, au Poteau 19, 2eme District, en violation de la section 50, acte du 2 mars 1799.

Saisi, le 24 août marqué Media Regalia Walter Scott, 1 colis 1000 cigares, à bord du brick Hope, en violation de la section 1, acte du 28 juillet 1866.

Saisi, portant la marque Concha Flor de Miguez, 1 colis 1000 cigares.

Saisies, le 25 août, 9 jarres olives et 7 jarres vides, à bord du brick Hope, en violation de la section 68, acte du 2 mars 1799.

Saisie, le 28 août, marquée Sion, 1 caisse 4000 cigares, à bord de la goélette Welcome, en violation de la section 68, acte du 2 mars 1799.

Saisies, le 28 août, 5 boîtes 500 cigares, à bord de la goélette Welcome, en violation de la section 68, acte du 2 mars 1799.

Saisies, le 29 août, marquées P, 4 dames-jeannes liqueur, au coin des rues Bienville et Levée, en violation de la section 68, acte du 2 mars 1799.

Saisies, également, 2 dames-jeannes liqueur.

Saisies, le 3 septembre, 10 boîtes 1000 cigares et 1 boîte confitures, à bord de la goélette Flying Sand, en violation de la section 1, acte du 28 juillet 1866.

Saisie, le 10 septembre, marque Hanna & Co, 1 boîte 600 cigares, à bord du brick Ben Delano, en violation de la section 1, acte du 28 juillet 1866.

Saisies, le 13 septembre, 1 caisse vin rouge et une caisse vin blanc, à bord de la barque Commerce, en violation de la section 68, acte du 2 mars 1799.

Saisies, le 25 septembre, marquées Honoré Dorin, 1 boîte 4 douzaines mouchoirs toile, à bord de la goélette Billy Butts, en violation de la section 68, acte du 2 mars 1799.

Saisi, portant la marque Y. D. St Hermann, 1 paquet 25 doz. mouchoirs toile.

Saisi, marqué Beaucherry, soins de H. Doris, 1 paquet marchandises.

Saisi, un barillet de rhum.

WM. P. KELLOGG,
3 nov—3tsls—1fps Percepteur de la Douane.

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.
ARRANGEMENTS D'HIVER.

Pour aller au Lac et en revenir le même jour: 25 cents.

Pour aller à la station de Gentilly: 15 cents et autant pour revenir.

A dater du SAMEDI, 13 OCTOBRE 1866, les convois partiront comme suit:

—Départ des trains—

DE LA VILLE.	DU LAC.
[illegible]	[illegible]

Les passagers qui désirent s'arrêter à la station de Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant départ du convoi.

Fret: 50 cents pour aller et le fret gratis.
G. PARKELLY,
Surintendant

Succession de Mme MARIE L. HOPIE.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la dite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administratrice de la dite succession ne serait point approuvé et homologué et les fonds ne seraient point distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
P. R. O'RORKE,
1er nov—4, 9 Greffier.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
Des Facteurs et des Commerçants de la Nouvelle-Orléans.
BUREAU, RUE CARONDELET No 30.

CETTE Compagnie continuera d'émettre des polices contre les PERTES ou les AVARIES causées par les incendies et contre les PERILS des MERS et des RIVIERES, aux taux courants de la place.

Le livre de souscription au capital de la Compagnie est encore ouvert au bureau de la Compagnie pour ceux qui désirent profiter des avantages des DIVIDENDES AU COMPTANT, avantages que donne la Charte de la Compagnie.

—DIRECTEURS—

JAMES HEWITT, de la maison Hewitt, Norton & Co
JOS. W. CARROLL, de la maison Carroll, Hoy & Co
W. A. JOHNSON, de la maison W. A. Johnson & Co
J. W. BURBRIDGE, de la maison J W Burbridge & Co.
J. I. NOBLE, de la maison Battle & Noble
MOSES GREENWOOD, de la maison M. Greenwood & Son
ALFRED S. HUNTINGTON, de la maison Huntington & Bro.
J. G. BROWN, de la maison Cummings, Brown & Co.
JOHN PHELPS, de la maison John Phelps & Co
MARSHALL J. SMITH, de la maison Marshall J. Smith & Co.
I. CAULFIELD, de la maison Keep & Caulfield.
JOHN CHAFFE, de la maison John Chaffe & Bro.
L. H. TERRY, de la maison Lacey, Terry & Co.
J. D. BLAIR, de la maison J. D. Blair & Co.
T. M. SCOTT, de la maison T. M. Scott & Co.
WM. BALL, de la maison Wheelock, Finlay & Ball.
ALF. H. ISAACSON, de la maison Isaacson, Seixas & Co.
P. S. WILTZ, de la maison Planché & Wiltz.
RICHARD MILLIKEN, de la maison Milliken & Brisgier.
SAMUEL E. MOORE, de la maison Samuel E. Moore & Co.
WM. H. HENNING, de la maison Wm. H. Henning & Co.
H. McNEIL VANCE, de la maison Byrne, Vance & Co.
HUGH McCOLL, ROBERT PITKIN,
W. B. TULLIS.
MICHEL MUSSON, Président.
HARMON DOANE, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire. 7 oct—6m

Le Grand Chemin de Fer
DE LA NOUVELLE-ORLEANS, DES OPELOUSAS ET DE L'OUEST, ET LA LIGNE DE STEAMERS DE MORGAN, POUR
Galveston, Indianola et la Passe Sabine, Texas; Bateaux à vapeur pour les Attakapas, et tous les débarcadères du Bayou Têche.

Des convois de passagers portant la malle des Etats-Unis partent du dépôt d'Alger tous les matins, à 8 heures, et arrivent à Brashear, Baie de Berwick, à midi.

Des convois spéciaux de passagers partent du dépôt d'Alger, les mercredis et les vendredis matins, à 8 heures, ils reviennent le même jour, à l'arrivée du steamer de Galveston.

Le convoi de la malle part de Brashear tous les jours (excepté le dimanche) à 1 heure de l'après-midi, et arrive à Alger à 5 heures du soir. Les dimanches, le convoi part de Brashear à l'arrivée du steamer de Galveston.

Le ferry du chemin de fer part du pied de la rue Ste-Anne, en face de la Place Jackson, TOUS LES MATINS, à 7 heures et demie; le mercredi et le vendredi matin, à 8 heures et demie.

Le steamer pour Galveston, route intérieure, par la Baie de Berwick, partant de Brashear, à l'arrivée des passagers de la Nouvelle-Orléans, par le bateau-ferry de 7½ heures, et le convoi d'Alger, de 8 heures, les lundis, mercredis et vendredis; pour la Passe Sabine, les dimanches.

Checks de bagage pour tout le voyage.—Il n'y a pas de délai sur la route. Les tickets pour tout le voyage à Galveston, Indianola et la Passe Sabine se vendent aux bureaux de la Compagnie, No 69 de la rue du Canal, et sur le ferry, en traversant le fleuve. Des tickets du ferry sont fournis gratis à tous les passagers qui achètent des tickets de chemin de fer ou des tickets pour le Texas.

Les passagers par la route intérieure, se relient à Galveston avec le train spécial pour Houston. Checks de bagage par navire jusqu'à Houston, et expédiés gratis du vapeur au dépôt du chemin de fer à Galveston.

Des bateaux à vapeur allant jusqu'à la Nouvelle Ibérie et dans les ports intermédiaires du Têche, se relient tous les jours (les dimanches exceptés) aux convois de Brashear.

Le fret est reçu et livré au débarcadère du ferry, au pied de la rue Ste Anne, tous les jours, (excepté les dimanches) jusqu'à 6 heures du soir pour la Passe Sabine, les débarcadères du Bayou Têche et toutes les stations du chemin.

Le fret sera également reçu et livré aux plateformes de fret à Alger.

Le bagage est transporté gratis du dépôt et au dépôt d'Alger, du débarcadère et au débarcadère du ferry de la rue Ste Anne.

G. W. R. BAYLEY,
13 oct ☞ Ingénieur en chef et surintendant général

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 22 mai 1866.

LES Directeurs, conformément à la charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1866:

Primes d'incendie	$682,131 71	
Primes de marine	120,905 15	
Primes de rivières	306,648 [illegible]	
		$1,067,326 46
Montant des primes expirées		986,071 46
Pertes payées et estimées		
Pertes d'incendie	$34,072 05	
Pertes de marine	79,645 [illegible]	
Pertes de rivières	152,383 [illegible]	
Rabais payé au lieu de scrip	72,762 [illegible]	
Taxes payées	55,192 34	
Réassurances payées	61,307 21	
Profits et pertes, dépenses, générales, timbres, escompte au moins, &c	140,166 [illegible]	
		673,[illegible] 21
Bénéfice net		$[illegible]7,751 25
Montant des primes participant au dividende scrip		[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Billets garantis par hypothèques	$ 84,845 00	
Billets garantis par actions	[illegible]	
Effets	[illegible]	
Actions	[illegible]	
Propriétés foncières	[illegible]	
Placé en bons consolidés et en bons de la ville	[illegible]	
Placé en actions de banques	70,000 00	
Scrip d'assurance de plus compagnie de scrip	[illegible]	
Compagnie du Dry Dock Vallette	[illegible]	
Dû pour primes et en voie de perception	100,000 [illegible]	
En caisse	[illegible]	
		$[illegible]

Le tableau qui précède est exact et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent comptant, sur tous ses certificats non payés de scrip aux porteurs légaux des dits certificats, à partir du deuxième lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont également déclaré un dividende scrip de SOIXANTE pour cent sur les primes expirées du 1er mai 1866 et l'ex dividende sera émis, pour l'année expirant le 30 avril 1866, et il sera émis des certificats, pour le dit dividende à partir du deuxième lundi de juillet prochain.
THOMAS A. ADAMS, Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Thos. A. Adams,	Sam'l H. Kennedy,
C. D. Baddecke,	James J. Hande,
Sam'l B. Newman,	A. Dubilil,
F. H. Foley,	Wm. Edwards,
J. Norman Jackson,	A. Obet,
A. Thomson,	A. B. Reading.

22 mai—3m

MALADIES SECRETES

M. E. GAUDOZ, Pharmacien de l'école de Paris a l'honneur d'informer le public qu'étant de retour de France où il a obtenu le diplôme de pharmacien, il a ouvert sa pharmacie coin Conti et Bourgogne, où il traitera, comme par le passé, les Maladies Chroniques, Secrètes et de la Peau. Les cas les plus graves de Syphilis, d'Ulcérations, Flueurs, Eczema, Dartres, Pustules, Démangeaisons, Rougeurs, Taches, la Gonorrhée Chronique, les Ecoulements, la Gale, les Fissures Blanches, et toutes les Maladies de l'Appareil Génito-Urinaire, [illegible] les plus grand succès. Consultations de 9 heures du matin, à 5 heures du soir.

Opiat et injection du Dr Ricord.

Ces deux préparations sont les seules employées par le Dr Ricord pour la guérison rapide de la gonorrhée et les écoulements.
E. GAUDOZ
18 oct—6m rues Conti et Bourgogne

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE.
Bureau des rues Camp et Gravier.
DOUZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à la charte, la Compagnie publie l'état suivant des affaires de la Compagnie au 28 février 1866:

Savoir—Primes d'incendie	$[illegible]	
de marine	156,702 71	
de rivières	300,361 45	
		$[illegible] 64
En moins, primes remboursées	$ 3,302 03	
non expirées	[illegible]	
		[illegible]
Montant net des primes		$[illegible]
Pertes payées:		
Sinistres par l'incendie	$[illegible]	
Pertes sur mer	151,306 92	
Pertes sur les rivières	215,190 82	
Réassurance	$ 412,943 38	
Dépenses générales, taxes, intérêts, profits et pertes	36,329 34	149,939 13
Bénéfice net		604,015 75
L'actif de la Compagnie est comme suit:		$544,015 —
Placé en propriétés foncières		$ 73,463 [illegible]
Placé en hypothèques sur propriétés foncières		30,[illegible]
Placé en bons de la ville et autres		101,300 00
Placé en actions de banques		100,[illegible]
Placé en scrip de compagnies d'assurance		113,404 [illegible]
Prêts garantis		19,450 00
Effets		65,394 [illegible]
Primes en voie de perception		187,[illegible]
En caisse		294,[illegible]
		$577,8[illegible] 06

Le tableau qui précède est une copie tirée des livres de la Compagnie.
CHARLES BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans,
Assermenté et souscrit devant moi, ce 10 mars 1866.
EDMOND MEUNIER,
Troisième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende scrip de trente-cinq pour cent sur le montant net participant des primes pour l'année expirée le 28 février 1866, et il sera émis des certificats pour ledit dividende scrip à partir du 2 juillet prochain.

Les certificats-scrip émis pour l'année 1860 seront payés et il sera payé en outre six pour cent d'intérêt, sur tous les certificats de scrip non encore payés, le deuxième lundi de mai 1866, aux porteurs desdits certificats ou leurs ayants-cause.

CHARLES BRIGGS, Président.
A. CARRIERE, Vice Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Charles Briggs,	Archibald Montgomery,
Ant. Carrière,	Henry J. Voss,
George A. Fosdick,	Jas. Jackson,
Mason Pilcher,	E. Marquez,
E. Brugier,	Alfred Delhonde,
R. Cramer,	Chs. Weisbaer,
Charles Laffite,	A. Lecourt,
John S. Mennett,	Frank Williams,
P. Anderson,	Thomas Byrne,
Alfred Kearny,	John Thornhill
A. R. Montgomery,	W. A. Violett
A. F. Nobles,	D. Fisgo,
A. F. Noblom,	Hugh McDonald,
Geo. W. Dunbar,	Harlow J. Phelps,
E. F. Stockmeyer,	Wm. H. Pinckard
George W. Hynson,	Henry H. Bryan

E. L. Wooldridge.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans.

SIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes non expirées en 1864		$74,779 [illegible]
Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1865:		
Sur les risques d'incendie	$198,136 27	
Sur les risques de mer	36,[illegible]	
Sur les risques de rivières	67,[illegible] 41	
		301,641 [illegible]
Total des primes		$376,414 [illegible]
En moins: Primes non expirées le 31 décembre 1865	$93,394 [illegible]	
Primes remboursées	3,364 [illegible]	
		96,[illegible]
Montant net des primes		$279,[illegible]
Pertes: Sur les risques d'incendie	$84,429 [illegible]	
Sur les risques de mer	30,[illegible]	
Sur les risques de rivières	31,744 10	
Taxes	$[illegible]	
Réassurances	13,[illegible]	
Dépenses générales, intérêts en moins	[illegible]	
Intérêt de scrip	18,471 77	
	21,[illegible]	
		188,[illegible]
Bénéfice net		$[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Effets pour primes	$4,[illegible]	
Billets garantis par nantissement et hypothèque	113,[illegible]	
Dû pour primes en voie de perception	73,076 71	
Actions de la Compagnie du Gaz, bons de l'Etat de la Louisiane, de la ville et autres bons	181,[illegible]	
Scrip de différentes compagnies d'assurance	102,[illegible]	
Propriétés foncières	28,314 45	
En caisse	77,[illegible] 47	
		[illegible]
En moins: Intérêt non réclamé sur scrip		
Intérêts payables sur scrip	$4,[illegible]	
Ré-assurance non encore réglée	21,[illegible]	
	15,300 00	
		41,[illegible]
		$511,[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il se souvienne qu'aujourd'hui, 9 janvier 1866, par devant moi, soussigné, notaire public, dans et pour la susdite paroisse, se sont présentés Jules T. Tuyes, Président, et J. W. Hincks, Secrétaire, de la compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, à la Nlle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés, ont déclaré que le susdit tableau est exact et une copie exacte tirée des livres de la compagnie.
J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Assermentés et signé pardevant moi, ce 9 janvier 1866.
F. CHS CUVELLIER,
Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende-scrip de trente pour cent sur le montant net des primes de la compagnie, pour l'année expirée le 31 décembre 1865 et il sera émis pour ledit dividende, des certificats à partir du 2 avril prochain.

L'intérêt de six pour cent dû sur les certificats (non encore payés de profits), sera payé aux détenteurs ou à leurs ayants-cause, à partir du deuxième lundi de mars.

—DIRECTEURS—

A. Rocheran,	J. M. Caballero,
G. W. Babcock,	Wm Steven,
George Urquhart,	Jos. Deynoodt,
J. A. White,	Chs. Lafitte,
W. F. Vredenburgh,	J. M. Lapeyre,
T. Reilly Blanchard Jr.,	Jules Tuyes.

Compagnie d'Assurance MUTUELLE DES MARCHANDS.

DOUZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1866, y compris les primes non expirées de l'année précédente		
Sur les risques d'incendie	$[illegible]	
Sur les risques de rivières	471,1[illegible]	
Sur les risques de mer	247,[illegible]	
Total des primes		$1,794,[illegible]
En moins—Primes non expirées le 31 mai 1866	$[illegible]	
Primes remboursées	30,169 [illegible]	
		$[illegible]
Montant net des primes du 31 mai 1866		$1,5[illegible]
Pertes payées pendant l'année:		
Sur les risques d'incendie	$[illegible]	
Sur les risques de rivières	[illegible]	
Sur les risques de mer	[illegible]	
Taxes	$[illegible]	
Réassurance, Profits et Pertes	[illegible]	
Remboursé, 10 et 15 pour 100	[illegible]	
		$1,[illegible]
Intérêts, moins dépenses		$[illegible]
Bénéfice net		$[illegible]
Montant net des primes au 31 mai 1866		$1,51[illegible]
Moins montant des primes sur lesquelles il a été remboursé 10 et 15 pour cent		527,935 00
Montant des primes participant dans le bénéfice		[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
En caisse		$[illegible]
Propriétés foncières		147,[illegible]
Billets garantis par hypothèques		[illegible]
Billets garantis par nantissements		[illegible]
Actions de Banques		[illegible]
Primes en voie de perception		119,[illegible]
Effets à recevoir		119,197 [illegible]
Scrip d'autres Compagnies mutuelles		65,[illegible]
Bons de l'Etat de la Louisiane		[illegible]
Actions de la Presse "Levee Steam"		1,500 00
Actions du Dry Dock Vallette		4,[illegible]
Actions de la Compagnie du Gaz		4,375 00
Bons de la ville		[illegible]
		$1,[illegible]
En moins:		
Intérêts dûs et non réclamés	$31,272 [illegible]	
Intérêts à payer en juillet	54,1[illegible]	
		$85,547 44
Scrip de 1856 payable en juillet	145,083 [illegible]	
Primes non échues le 31 mai 1866	231,315 00	
		$[illegible]
Actif net		$1,101,[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.
Nouvelle-Orléans, 5 juin 1866.

Il se souvient que le cinq juin 1866, pardevant moi, juge de paix dans et pour la dite paroisse, sont présentés, John Pemberton, président, et Fourchy, secrétaire de la Compagnie d'Assurance des Marchands, lesquels ayant été dûment [illegible] conformément à la loi, ont déclaré que le tableau est une copie exacte des livres de la [illegible]
JOHN PEMBERTON, Président.
P. FOURCHY, Secrétaire
Assermenté et signé devant moi, ce — juin 1866.
PAUL W. COLLENS,
Troisième juge de paix.

A une assemblée des Directeurs, tenue le 5 juin 1866 a été résolu de déclarer un dividende, en scrip, de QUARANTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront émis le premier août prochain. Il a été aussi résolu de PAYER le second lundi de juillet prochain, LA BALANCE DUE sur le rachat du scrip de l'année 1856 et six pour cent d'intérêt, en billets courants, sur tous les scrips émis par la Compagnie.

DIRECTEURS.

John Pemberton,	Ed. Dupassier,
Pierre Fouta,	David McCoard,
Chs. Sagory,	P. Maspero,
S. Z. Relf,	J. Morgan Ha[illegible]
J. J. Fernandes,	L. F. Generes,
M. Puig.	

6 juin—3m

Compagnie d'Assurance de L'UNION
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Neuvième état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié ainsi que l'exige la loi et sa charte.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1866:		
Primes sur les risques d'incendie	$122,397 94	
des rivières	81,721 16	
des mers	48,[illegible] 70	
		252,6[illegible]
En moins, primes remboursées		2,[illegible] 44
Primes non expirées le 30 avril 1866		250,222 [illegible]
		[illegible]
Pertes payées dans la même période, savoir:		
Pertes par les incendies	$23,613 [illegible]	
sur les rivières	24,209 [illegible]	
sur les mers	35,411 [illegible]	
Total des pertes		83,[illegible]
Ré-assurances		7,616 [illegible]
Dépenses, intérêt sur le scrip et le profit, compte de pertes et profits, escompte et compte d'intérêt		74,391 [illegible]
Taxes et Revenu interne		7,054 72
Quinze pour cent remboursé		30,[illegible] 27
Ré-réserve, pour risques non expirés		39,647 12—230,471 44
Bénéfice net		$47,[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Billets de capital		120,120
Prêts garantis par hypothèque		6,795 [illegible]
Prêts garantis		37,500 [illegible]
Effets pour primes		28,[illegible]
Actions		[illegible]
Actions, bons et autres garanties		125,[illegible]
En caisse		61,724 [illegible]
Comptes individuels pour primes		38,976 [illegible]
Propriétés foncières		12,[illegible]
		$[illegible]

Le susdit tableau est une copie exacte, tirée des livres de la Compagnie.
A. CHIAPELLA, Président.
H. CRAWFORD, secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 9 mai 1866.
E. MAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré, en faveur des actionnaires, un dividende de cinq pour cent et 65 cents par action. Ledit dividende sera porté au crédit du stock non payé.

Ils ont en outre résolu de payer SIX pour cent d'intérêt, sur les certificats non payés de scrip, aux porteurs desdits certificats, à partir de lundi, 14 de courant.

La Compagnie continue à assurer contre les périls des mers, des rivières, et contre les pertes ou les avaries occasionnées par l'incendie, aux taux courants de primes, et rembourse vingt pour cent aux personnes qui se font assurer.

DIRECTEURS:

J. H. Eimer,	L. F. Généres,
A. Chiapella,	R. W. Ogden,
R. W. Adams,	W. B. Schmidt,
C. Kohn,	J. J. Fernandez,
J. A. Seignouret,	A. Coutin,
J. J. Adams,	A. Brousseau,
V. Burthe,	J. Goldstein

mai—3m E. Baisy

MALADIES.

M. F. GAUDOZ, pharmacien-élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les maladies secrètes et de la peau.

Toutes les maladies syphilitiques (anciennes et récentes), les écoulements, ulcérations, plaies, démangeaisons, dartres, boutons, pustules et toutes les maladies provenant d'un sang vicié (chez les deux sexes) sont traitées avec le plus grand succès depuis dix années consécutives.

Guérison certaine de la gale (itching) en douze jours.
F. GAUDOZ, pharmacien,
1er juillet—6m coin des rues Orléans et Bourbon.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.

BUREAU, RUE CARONDELET, No 38.

Nlle-Orléans, 1er décembre 1865.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1865		$220,611 30
Savoir:		
Primes d'incendie	$142,506 66	
Primes de mer	54,733 42	
Primes de rivières	[illegible]	
En moins, primes non expirées	38,395 00	
Primes remboursées	1,[illegible]	
		36,[illegible]
Primes inscrites		$[illegible]
Pertes payées, savoir:		
Sur les risques d'incendie	$35,715 [illegible]	
Sur les risques de mer	31,153 17	
Sur les risques de rivière	36,786 72	
Réassurances	$[illegible]	
Quinze pour cent remboursé	10,754 [illegible]	
Taxes et licences des Etats-Unis, de la ville et de l'Etat		
Frais, profits et pertes, intérêt de scrip, escompte et intérêt en moins	10,979 [illegible]	
	36,703 70	
Montant net des primes participant		[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Dû pour primes, en voie de perception		$ 61,[illegible]
Effets pour primes		27,397 [illegible]
Placé en actions de chemins de fer		52,311 [illegible]
Placé en actions de banques		72,[illegible]
Placé en scrip de Compagnies d'Assurance Mutuelle		72,[illegible]
Prêts sur garanties		10,[illegible]
Prêts sur hypothèque		15,[illegible]
En caisse		20,[illegible]

Le susdit tableau est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
O. GAILLARD, président.
H. CASTAREDE, secrétaire.

Etat de la Louisiane.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 1er décembre 1865.
SAMUEL MEYERS,
Deuxième juge de paix dans et pour la paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont résolu de payer, à partir du 9 février 1866, six pour cent d'intérêt sur les certificats de Scrip non encore payés; ils ont de plus déclaré un dividende-scrip de vingt-cinq pour cent sur le montant des primes participant pour l'année expirée le 30 novembre 1865 et il sera émis des certificats, pour ledit dividende, à partir du deuxième lundi de mars.

DIRECTEURS:

J. Lorber,	J. Lamore,	D'quo Bouligny,
A. H. D'Hoss,	John Gauche,	Omer Gaillard,
A. Miltenberger,	J. A. Stone,	T. Avegno,
A. Bidault,	A. Marquez,	Jos. A. White,
	A. Verlot de Grue	[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.

DIXIEME ETAT ANNUEL
Pour l'année expirée le 31 décembre 1865.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1865, savoir		
Sur les risques d'incendie	$180,126 73	
Sur les risques de mer	65,422 67	
Sur les risques de rivières	247,046 87	
		$[illegible]
Risques non expirés le 31 décembre 1864	30,709 00	
A déduire:		
Risques non expirés le 31 décembre 1865	60,346 00	
Primes remboursées le 31 décembre 1865	3,364 64	63,[illegible]
Montant net de primes le 31 décembre 1865		$[illegible]
Pertes payées dans la même période		
Sur les risques d'incendie	$34,749 62	
Sur les risques de mer	75,482 43	
Sur les risques de rivières	66,325 36	176,[illegible]
A ajouter: Réassurements	34,349 44	
Escompte de quinze pour cent	75,144 14	
Dépenses, taxes, etc, escompte en moins, et intérêt	31,152 14	
Profits et pertes, etc.		
Pertes sur l'actif	131,[illegible]	
Balance		$[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Placés en bons de la ville et de l'Etat		$[illegible]
Placés en actions de Banque et de Gaz		[illegible]
Prêts garantis		[illegible]
Effets pour primes		[illegible]
Primes dues et en voie de perception		[illegible]
Scrip de compagnies d'assurance mutuelle		[illegible]
Monnaie n'ayant pas cours		[illegible]
En caisse		[illegible]
Total de l'actif		$1,1[illegible]

Le susdit tableau est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
THOMAS SLOO, Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Assermentés et signés pardevant moi, ce 17 janvier 1866.
SAMUEL MYERS
Deuxième Juge de Paix dans et pour la Paroisse d'Orléans.

L'intérêt de six pour cent sur les certificats de scrips non encore payés sera payé à partir du 12 février prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN O. GAINES, Vice-Président
JAMES EDWARDS, Secrétaire

DIRECTEURS.

John O. Gaines,	H. T. Lonsdale,
John C. Ricks,	Sumpter Turner,
S. J. Hart,	E. Bienvenu,
J. H. Stauffer,	S. B. Bros,
Henry Renshaw,	Thos. A. James,
Thomas Sloo,	J. C. Barrelli,

Merchants' Mutual Insurance Co.
OF NEW ORLEANS.
TWELFTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending 31st May, 1866, including unearned premiums of the previous year		
On Fire Risks	$906,[illegible]	
On River Risks	471,153 [illegible]	
On Marine Risks	397,[illegible]	
Total premiums		$1,794,[illegible]
Less premiums unearned on 31st May, 1866		[illegible]
Return premiums		$1,[illegible]
Net earned premiums 31st May, 1866		$1,[illegible]
Losses paid during the year		
On Fire Risks	$ 272,[illegible]	
On River Risks	290,[illegible]	
On Marine Risks	331,[illegible]	
Total losses	$[illegible]	
Taxes	[illegible]	
Reinsurance and profit and loss	124,[illegible]	
10 and 15 per cent return	79,[illegible]	1,0[illegible]
Add interest, less expenses		$[illegible]
Net Profit		$[illegible]
Net earned premiums 31st May, 1866		$1,[illegible]
Less amount on which ten or fifteen per cent has been returned		[illegible]
Amount participating in profit		$[illegible]
The Company have the following assets		
Cash on hand		$[illegible]
Real Estate		147,[illegible]
City Bonds		[illegible]
Gas Light Stock		[illegible]
Notes secured by mortgage		[illegible]
Notes secured by pledge		[illegible]
Bank Stocks		[illegible]
Bills receivable		[illegible]
Premiums in course of collection		[illegible]
Scrips of Mutual Companies		[illegible]
Louisiana State Bonds		[illegible]
Stock Levee steam Cotton Press		[illegible]
Stock Vallette Dry Dock Company		4,375 [illegible]
		$1,[illegible]
Less—Unclaimed interest due on scrips	$31,272 [illegible]	
Interest payable in July next on all outstanding scrips	54,169 [illegible]	
Scrip of 1856 redeemable in July next	145,083 [illegible]	
Unearned premiums on 31st May, 1866	231,315 00	[illegible]
Net assets		$1,101,[illegible]

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Be it remembered that on the 5th day of June, 1866, before me, the undersigned, a Justice of the Peace in and for the Parish aforesaid, personally came and appeared JOHN PEMBERTON, President, and PAUL FOURCHY, Secretary of the Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans, who, being duly sworn, deposed and say that the above statement is a just, true, and correct transcript from the books of the Company.
JOHN PEMBERTON, President.
PAUL FOURCHY, Secretary.
Sworn to and subscribed before me this 5th day of June, 1866.
PAUL W. COLLENS,
Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 5th of June, 1866, it was resolved to declare a scrip dividend of 40 per cent. on the net earned participating premiums for the year ending on the 31st May, 1866, for which certificates will be issued on and after the first day of August next. Also to pay, on and after the second Monday in July next the balance due on Scrip issue of 1856, and six per cent. interest in common currency on all outstanding scrips of the Company.

DIRECTORS.

Ed. Dupassier,	John Pemberton,	David McCoard,
P. Maspero,	Pierre Fouta,	S. Z. Relf,
L. F. Generes,	M. Puig,	J. J. Fernandez
	J. Morgan Hall	Chas. Sagory

N. O. Mutual Insurance Company
OF NEW ORLEANS.
SIXTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement.

Amount of Premiums unearned 1864		$74,77[illegible]
Premiums received during the year ending 31st December, 1865.		
On Fire Risks	$198,136 27	
On Marine Risks	36,[illegible]	
On River Risks	67,[illegible] 41	
		301,[illegible] 73
Total Premiums		$376,414 76
Less Premiums unearned 31st Dec, 1865	$93,394 00	
Return Premiums	3,364 07	
		96,[illegible]
Net earned Premiums		$279,[illegible]
Losses.		
On Fire Risks	$84,429 00	
On Marine Risks	30,[illegible]	
On River Risks	31,744 10	
Taxes	$139,790 13	
Reinsurance	13,170 [illegible]	
General Expenses, less interest account	5,[illegible]	
Interest on Scrip	18,471 77	
	21,[illegible]	
		188,[illegible]
Net Profit		$[illegible]
The Company have the following assets:		
Bills receivable for Premiums		$4,[illegible]
Notes secured by Pledge and Mortgage		113,[illegible]
Due for Premiums in course of collection		73,076 71
Gas Light Co. Stock, Louisiana State, City and other Bonds		181,[illegible]
Scrips of sundry Mutual Insurance Companies		102,[illegible]
Real Estate		28,314 45
Cash on hands		77,[illegible] 47
		$[illegible]
Less: Unclaimed interest on Scrips		4,[illegible]
Interest payable on outstanding Scrips		21,[illegible]
Claims unsettled		15,[illegible]
		41,[illegible]
		$[illegible]

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Be it remembered that on this day, the 9th of January, 1866, before me, the undersigned, a Notary Public, in and for the parish aforesaid, personally appeared JULES TUYES, President, and J. W. HINCKS, Secretary, of the NEW ORLEANS MUTUAL INSURANCE COMPANY, of New Orleans, who being duly sworn, deposes and say that the above statement is just and true, and a correct transcript from the books of the Company.
J. TUYES, President,
J. W. HINCKS, Secretary.
Sworn to and subscribed before me, this 9th day of January 1866.
F. CHAS. CUVELLIER, Notary Public.

The Board of Directors have resolved to declare a Scrip Dividend of Thirty per cent., on the net earned premiums of the Company, for the year ending 31st December, 1865, for which certificates will be issued on and after the 2d day of April next.

The interest, of six per cent. due, on the outstanding certificates of profits, will be paid to the holders thereof, or their legal representatives on and after the second Monday of March.

—DIRECTORS—

A. Rocheran,	J. M. Caballero,
G. W. Babcock,	Wm. Steven,
George Urquhart,	Joseph Deynoodt,
J. A. White,	Charles Lafitte,
W. F. Vredenburg,	J. M. Lapeyre,
T. Reilly Blanchard Jr.,	Jules Tuyes.

jan 16 1866

J. A. CASADAVANT,
SURGEON DENTIST
NO. 196 CANAL STREET.
BETWEEN BURGUNDY AND RAMPART STS

HE continues to perform all operations [illegible] as a Dentist Surgeon in the most [illegible] manner. Consultations in French, Spanish and English.

JACOB OTT, Carpenter.

Special attention given to REPAIRING of STORES and DWELLINGS.
Cisterns Made and Repaired.
☞ Orders left at 26 Tivoli Circle, or at L. DURAND corner Toulouse and Chartres streets, promptly attended to.
Nov. 18

INSURANCES.

Louisiana Mutual Insurance Co.,
CORNER OF CAMP AND GRAVIER STREET.
TWELFTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Total premiums for the year ending 28th February, 1866		$[illegible],549 64
Fire Premiums	$[illegible]	
Marine do.	156,702 71	
River do.	300,361 45	
Less Returned Premiums	$3,302 [illegible]	
Less Unterminated Premiums	51,680 00	
		$[illegible]
Net earned Premiums		$[illegible]
Losses paid, viz.—		
Fire Losses	$66,345 61	
Marine Losses	151,306 [illegible]	
River Losses	215,190 [illegible]	
Reinsurance	$412,943 [illegible]	
General Expenses, Taxes, Interest and Profit and Loss	36,329 34	149,913 15
		604,9[illegible]
Net Profits		$544,015 [illegible]
The Company have the following Assets, viz—		
Invested in Real Estate		$ 73,463 [illegible]
Invested in Mortgages on Real Estate		30,[illegible]
Invested in City and other Bonds		101,300 [illegible]
Invested in Bank Stocks		100,[illegible]
Invested in Scrip of Insurance Companies		113,404 [illegible]
Loaned on Pledges		19,450 [illegible]
Bills Receivable		65,394 [illegible]
Premiums in course of collection		187,[illegible]
Cash on hand		294,[illegible]
		$577,8[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
CHARLES BRIGGS, President.
J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, this 10th day of March, 1866.
EDMOND MEUNIER,
Third Justice of the Peace, for the Parish of Orleans.

The Board of Trustees have resolved to declare a Scrip dividend of thirty-five per cent on the net earned participating premiums for the year ending 28th February, 1866, for which certificates will be issued on and after the 2d day of July next.

The Scrip Certificates issued for the year 1860 will be redeemed, also 6 per cent interest on all outstanding Certificates of Scrip will be paid on the second Monday of May, 1866, to the holders thereof, or their legal representatives.
CHARLES BRIGGS, President
A. CARRIERE, Vice-President.
J. P. ROUX, Secretary.

TRUSTEES.

Charles Briggs,	Archibald Montgomery
Ant. Carriere,	Henry J. Voss,
George A. Fosdick,	Jas. Jackson,
Mason Pilcher,	E. Marquez,
E. Brugier,	Alfred Delhonde,
R. Cramer,	Charles Weisbaer
Charles Laffite,	A. Lecourt,
John S. Mennett,	Frank Williams,
P. Anderson,	Thomas Byrne,
Alfred Kearny,	John Thornhill,
A. R. Montgomery,	W. A. Violett,
A. F. Nobles,	D. Fisgo,
A. F. Noblom,	Hugh McDonald,
George W. Dunbar,	Harlow J. Phelps,
E. F. Stockmeyer,	Wm. H. Pinckard
Geo. W. Hynson,	Henry H. Bryan

E. L. Wooldridge.

SEVENTEENTH ANNUAL STATEMENT
OF THE
Crescent Mutual Insurance Company of New Orleans.
NEW ORLEANS, MAY 22, 1866.

The Trustees in conformity to the Charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th day of April, 1866.

Fire Premiums	$682,131 71	
Marine do.	120,905 15	
River do.	306,648 [illegible]	
		$1,1[illegible]
Amount of Earned Premiums		986,[illegible] 46
Losses paid and estimated		
Fire Losses	$ 34,072 [illegible]	
Marine	79,645 [illegible]	
River	152,383 [illegible]	
Paid discount in lieu of scrip	72,762 [illegible]	
Paid Taxes	55,192 34	
Paid reinsurance	61,307 21	
Profit and Loss, Interest, General Expenses, Stamps, less Discount, &c	140,166 [illegible]	
		673,[illegible]
Net Profits		$[illegible]
Amount of Premiums to participate in the dividend		$[illegible]
The Company have the following Assets		
Notes secured by mortgages		$[illegible]
Loans on pledge of stocks		[illegible]
Bills Receivable		[illegible]
Real Estate		[illegible]
Invested in Consolidated and City Bonds		[illegible]
Invested in Bank Stocks		[illegible]
Invested in Domestic Scrip and Scrip Account		[illegible]
Vallette Dry Dock Company		[illegible]
Due for Premiums in course of collection		[illegible]
Cash on hand		[illegible]
		$[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
THOMAS A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

PARISH OF ORLEANS,
City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, this 22d day of May, 1866.
O. H. BRAUGHN,
Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Company will pay interest at 6 per cent in cash on all outstanding Certificates of Scrip to the legal holders thereof, on and after the second Monday in July next.

The Board of Trustees have also declared a Scrip Dividend of SIXTY per cent on the earned premiums entitled to participation for the year ending April 30th, 1866, for which certificates will be issued on and after the second Monday in August next.
THOMAS A. ADAMS, President
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-President
HENRY V. OGDEN, Secretary.

—TRUSTEES—

Thos. A. Adams,	Sam'l H. Kennedy,
C. T. Buddecke,	James J. Hande,
Sam'l B. Newman,	A. Dubilil,
F. H. Foley,	Wm. Edwards,
J. Norman Jackson,	A. G. Obet,
A. Thomson,	A. B. Reading.

may24 3md

Citizens' Mutual Insurance COMPANY.

OFFICE, No. 3 CARONDELET STREET.
New Orleans, December 1, 1865.

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Amount of premiums received for the year ending Nov. 30th, 1865		$220,611 30
To wit:		
Fire Premiums	$142,506 [illegible]	
Marine Premiums	54,733 42	
River Premiums	23,[illegible]	
Less Unterminated Premiums	38,395 00	
Returned Premiums	1,[illegible]	[illegible]
Earned Premiums		$[illegible]
Losses paid, viz.:		
On Fire Risks	$35,715 [illegible]	
On Marine Risks	31,153 17	
On River Risks	36,786 72	
Reinsurance	[illegible]	
Fifteen Per Cent Returns	10,754 [illegible]	
United States, State and City Taxes and Licenses	10,979 [illegible]	
Add Expenses, Profit and Loss, Interest on Scrip and Discount and Interest		[illegible]
Net Earned Participating Premiums		$[illegible]
The Company have the following Assets, viz:		
Due for Premium in course of collection		$[illegible]
Bills Receivable for Premiums		[illegible]
Invested in Railroad Stocks		[illegible]
Invested in Bank Stocks		[illegible]
Invested in Scrips of Mutual Insurance Companies		72,[illegible]
Loans on Pledge		10,[illegible]
Loans on Mortgage		15,[illegible]
Cash on hand		20,[illegible]
		$[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
O. GAILLARD, President.
H. CASTAREDE, Secretary

STATE OF LOUISIANA
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me this 1st day of December, 1865.
SAMUEL MEYERS
Second Justice of the Peace in and for the Parish of Orleans.

The Board of Trustees have resolved to pay Six Per Cent Interest on the outstanding Certificates of Scrip on and after the 9th day of February next; and have further declared a Scrip Dividend of Twenty-five Per Cent on the Net Earned Participating Premiums for the year ending 30th November, 1865, for which certificates will be issued on and after the second Monday in February next.

TRUSTEES

J. Lorber,	J. Lamore,	O'quo Bouligny,
A. H. D'Hoss,	John Gauche,	Omer Gaillard,
A. Miltenberger,	J. A. Stone,	T. Avegno,
A. Bidault,	A. Marquez,	Jos. A. White,
	A. Verlot de Grue	dec 2 1y

Sun Mutual Insurance Company
OFFICE OF THE SUN MUTUAL INSURANCE CO.
New Orleans, 61 Camp street.
TENTH ANNUAL STATEMENT
FOR THE YEAR ENDING DECEMBER 31, 1865.

Amount of Premiums for the year ending December 31, 1865, viz:		
On Fire Risks	$180,126 73	
On Marine Risks	65,422 67	
On River Risks	247,046 87	
		$493,[illegible] 27
Unterminated Risks, December 31, 1864	30,709 00	
Unterminated Risks, December 31, 1865	60,346 00	
Return Premiums Dec. 31, 1865	3,364 64	
Net Earned Premiums December 31, 1865		$476,[illegible]
Losses paid during the same period, viz:		
On Fire Risks	$34,749 62	
On Marine Risks	75,482 43	
On River Risks	66,325 36	$176,[illegible]
Add Reinsurance		34,349 44
Fifteen per cent. Discount		75,144 14
Expenses, Taxes, etc, less Discount and Interest		31,152 14
Profit and Loss, etc., Loss on Assets		131,[illegible]
Balance		$[illegible]
The Company have the following assets, viz:		
Invested in City and State Bonds		$[illegible]
Invested in Bank and Gas Stocks		[illegible]
Loans on Pledge		112,[illegible]
Bills receivable for Premiums		41,[illegible]
Premiums Due in course of Collections		29,[illegible]
Scrip of Mutual Insurance Companies		[illegible]
Uncurrent Funds		[illegible]
Cash in Bank		160,[illegible]
Total amount of assets		$1,1[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
THOMAS SLOO, President.
JAS. EDWARDS, Secretary.
STATE OF LOUISIANA
Parish of Orleans, City of New Orleans
Sworn to and subscribed before me, this seventeenth day of January, 1866.
SAMUEL MYERS,
Second Justice of the Peace in and for the Parish of Orleans.

The Interest of SIX PER CENT., on the Outstanding Certificates of Scrip will be paid on and after the 12th day of February next.
THOMAS SLOO, President
JNO. O. GAINES, Vice-President.
JAMES EDWARDS, Secretary.

—DIRECTORS—

Jno. O. Gaines,	H. T. Lonsdale
Jno. C. Ricks,	Sumpter Turner,
S. J. Hart,	E. Bienvenu,
J. H. Stauffer,	S. B. Bros,
Henry Renshaw	Thos. A. James,
Thos. Sloo.	J. C. Barelli.

jan 19 1866

FRENCH RESTAURAT,
73.........Chartres Street.........73
KEPT BY PHILIPPE FORGET.
FURNISHED ROOMS, BOARDING,
By the month and by the Week.

☞ PLANTERS will always find rooms for their accommodation.
☞ Banquets for weddings and other parties, &c., &c.
☞ Mr. FORGET furnishes his old prices and [illegible]

E. RICHARD.
BILLIARD TABLE MANUFACTURER.
160.........St. Ann Street.........160
NEAR CORNER RAMPART.

BEING on the point of removing, offers for sale at very moderate prices, a selection of SIX POCKET, FOUR POCKET and CAROM TABLES, of modern style, made of Rosewood, Oak and Walnut. Marble or Slate Beds, furnished with KAVANAGH and DECKER'S CUSHIONS, the best now in use.

Has also on hand Cues, Balls, Cloth, Cue Leathers, Chalk; in short, everything belonging to the trade.

Orders by mail carefully and promptly executed, by addressing E. RICHARD, Box 1710, P. O.,
apl8 1y New Orleans.

CHARLES E. FORTIER,
AUCTIONEER,

HAS removed his office to No. 37 Exchange Place near the corner of Customhouse street.
oct1 1

JUDICIAL SALES.

Succession of the late Mary Virginia Crow, deceased Wife of Martin G. Kennedy.

SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS [illegible]

on TUESDAY, the twenty-seventh day of November, 1866, at 12 o'clock m, the following described property, [illegible]

A CERTAIN LOT OF GROUND, situated in the Third District of this city, in the square bounded by [illegible] [illegible]

HARRY T. HAYS,
Sheriff of the Parish of Orleans.

Succession of the late Octave S. Rousseau, deceased.

SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS, No. [illegible] [illegible]

A CERTAIN TRACT OR parcel of ground [illegible]

[illegible]

HARRY T. HAYS,
Sheriff of the Parish of Orleans.

P. F. Herwig vs His Creditors.

SIXTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS, No. 17,852. [illegible]

A FRAME HOUSE having two good rooms [illegible]

HARRY T. HAYS
Sheriff of the Parish of Orleans.

Citizens Bank of Louisiana vs Robert H. Dixey

THIRD DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS [illegible]

A CERTAIN TRACT OF LAND [illegible]

HARRY T. HAYS, Sheriff of the Parish of Orleans.

Joseph M. Frey vs. Wm. B. Cline

State of Louisiana Parish of St. Bernard—Second Judicial District Court—No. [illegible]

BY virtue of [illegible]

A CERTAIN TRACT OF LAND [illegible]

LEGAL NOTICES.

Alfred A. Fuselier vs His Creditors.

STATE OF LOUISIANA—FIFTH DISTRICT Court of New Orleans—No. [illegible]

By order of the Court
New Orleans, October 31, 1866.
A. D. BERNOUDY
Deputy Clerk.

Succession of Alfred Dunande.

SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS [illegible]

By order of the Court.
P. R. O'RORKE
Clerk.

Succession of Mr. and Mrs. J. B. B. Vidal

SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS [illegible]

By order of the Court.
P. R. O'RORKE
Clerk.

THE STATE OF LOUISIANA—SIXTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS [illegible]

(Signed) F. J. LAIZER
Deputy Clerk.

UNION INSURANCE COMPANY
OF NEW ORLEANS

NINTH ANNUAL STATEMENT of the Union Insurance Company, published as required by law and their Charter.

Amount of premiums received during the year ending April 30th, 1866		
Premiums on Fire Risks	$122,397 94	
River	81,721 16	
Marine	48,[illegible] 70	
		252,6[illegible]
Less Return Premiums		2,435 44
Unearned Premiums April 30th, 1865		250,222 44
		32,[illegible]
		$282,[illegible] 74
Paid Losses during the year viz:		
Fire Losses	$23,613 79	
River Losses	24,209 [illegible]	
Marine Losses	35,411 45	
Total Losses		$[illegible]
Reinsurance		7,616 [illegible]
Expenses, Interest on Scrip and Profit and Loss account, Discount and Interest Account		74,391 [illegible]
Taxes and Internal Revenue		7,054 72
Fifteen per cent Returned		30,[illegible]
Reserved for unterminated Risks		39,647 12—230,471 44
Nett Profits		$41,[illegible]
The Assets of the Company are		
Capital Stock Notes		$120,120 [illegible]
Loans secured by Mortgage		6,795 [illegible]
Loans secured by Pledge		37,500 [illegible]
Bills Receivable for Premiums		28,[illegible]
Stocks, Bonds and other securities		125,[illegible]
Cash		61,724 [illegible]
Individual accounts for premiums		38,976 [illegible]
Real Estate		12,[illegible]
		$[illegible]

The above statement is a correct transcript from the books of the Company.
A. CHIAPELLA, President
J. H. CRAWFORD, Secretary

STATE OF LOUISIANA, PARISH OF ORLEANS,
City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, this Ninth day of May, 1866.
E. MAGNER,
Notary Public

The Board of Directors have declared a dividend to the Stockholders of Sixteen 65-100 dollars per share. Said dividend to be placed to the credit of unpaid Stock account. They have further resolved to pay Six per cent interest on the outstanding certificates of Scrip, to the holders thereof, on and after Monday, 14th inst.

The Company continues to insure against the perils of the seas, rivers, and loss or damage by fire, at the current rates of premium, and return Twenty per cent cash to parties insuring.

—DIRECTORS—

J. H. Elmer,	L. F. Generes,
A. Chiapella,	R. W. Ogden,
R. W. Adams,	W. B. Schmidt,
C. Kohn,	J. J. Fernandez,
Jno. A. Seignouret,	A. Coutin,
Jno. J. Adams,	J. Goldstein,
Victor Burthe,	C. Simonin,

E. Baisy. my10 1y

AUCTION SALES.

FORSTALL & SPEAR'S SALES.

Succession of Pierre Pelanne—No. [illegible]

SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS

Valuable Property in the Second District, together with 126 shares Citizens Bank Stock. Reduced to 117 Shares of the Capital Stock of said Bank.

BY FORSTALL & SPEAR.
PLACIDE J. SPEAR, Auctioneer,
Office—No. 36 Bienville street.

WILL be sold at auction on FRIDAY, November [illegible], 1866, at 12 o'clock m, at the Merchants and Auctioneers' Exchange, on Royal street, between Canal and Customhouse streets—

A LOT OF GROUND situated in the Second District of this city, in the square comprised within Bourbon, Royal, St. Peter and Toulouse streets [illegible]

[illegible]

Terms and Conditions [illegible]

Act of sale before Joseph Cuvillier, notary public, together with Internal Revenue stamps, at the expense of the purchaser.

JOHN L. LARESCHE'S SALES.

Succession of Marie Céphise Bruler.
BY JOHN L. LARESCHE & CO.
JOHN L. LARESCHE, Auctioneer
Office, Nos 21 and 25 Conti st

WILL be sold on TUESDAY, November 20th, 1866, at 12 o'clock M., at the Merchants and Auctioneers' Exchange, on Royal street, between Canal and Customhouse streets, by virtue of an order from the Honorable the Second District Court of New Orleans, dated [illegible]

[illegible]

Succession of Antoine Debat.
BY JOHN L. LARESCHE, Auctioneer
Office—Nos. 21 and 25 Conti street.

BY virtue of an order from the Honorable the Second District Court of New Orleans, [illegible]

[illegible]

G. DE FERIET'S SALES.

Valuable Property on Frenchmen street, between Claiborne and Derbigny streets.
SUCCESSION OF PHILIP HENRICH MAY.
BY CHAS. E. FORTIER, Auctioneer
Office—No. 37 Exchange Place.

WILL be sold on THURSDAY, 22d November, [illegible]

[illegible]

ALF. BOULIGNY'S SALES.

SYNDIC SALE.

Daniel P. Sparks vs His Creditors

Valuable Plantation Six Miles Above New Orleans, divided into Twenty Lots, to be sold separately at New Orleans.
BY ALFRED BOULIGNY, Auctioneer.
Office—No. 20 Carondelet street.

ON THURSDAY, the 13th day of November, 1866, at 12 M., at the Merchants and Auctioneers' Exchange, [illegible]

[illegible]

Valuable Tract of Land on the Tchefuncte, and Residence in Madisonville.
Succession of Mrs. F. V. De Gray—No. [illegible]
BY ALFRED BOULIGNY, Auctioneer.
Office—No. 20 Carondelet street.

WILL be sold at auction on SATURDAY [illegible]

[illegible]

CHAS. FORTIER'S SALES.

Valuable Residences in the Second and Third Districts. Also, Building Lots on a Long Credit—In the matter of the Minors of C. M. Soniat Dufossat—No. 13,207
BY CHARLES E. FORTIER, Auctioneer
Office—No. 37 Exchange Place

WILL be sold on SATURDAY, 17th November, [illegible], at 12 o'clock M., at the Merchants and Auctioneers' Exchange, Royal street, [illegible]

1. A CERTAIN LOT OF GROUND, situated [illegible]

2. A LOT OF GROUND, situated in the Second District of this city, in the square bounded by [illegible]

3. A CERTAIN LOT OF GROUND situated [illegible]

4. TWO LOTS OF GROUND situated in the Third District of this city, [illegible]

5. A CERTAIN LOT OF GROUND situate in the Second District of this city, [illegible]

Terms—For the property herein described, one-fourth cash and the balance in equal instalments of one, two and three years credit, [illegible]

PETER TOTANS, 59 Fulton street, N. Y.

DEALER in Ivory. Has constantly on hand a large Stock of Billiard Balls of every size. Cloth, Cues and Trimmings and everything appertaining to the billiard business. [illegible] Orders promptly attended to at Fulton street, New York, or at Factory, corner Sydam street and Myrtle Avenue, Brooklyn, New York.

SOMETHING NEW
UNDER THE SUN!
A NEW ERA IN MEDICINE.

☞ Let the Suffering and Diseased read the following.

☞ Let all who have been given up by doctors, and spoken of as incurable, read the following.

☞ Let all who can believe facts and can have faith in evidence, read the following.

Know all men by these presents, that on this the Twentieth day of June, in the year of our Lord, One Thousand Eight Hundred and Sixty-six, personally came Joseph Haydock to me known as such, and being duly sworn, deposed as follows: That he is the sole general agent for the United States and dependencies thereof, for preparations of medicines known as MAGGIEL'S PILLS and SALVE, and that the following certificates are verbatim copies to the best of his knowledge and belief.

[L. S.] JAMES SMEITHY
Notary Public
Wall Street, New York.

June 1, 1866.

Dr. MAGGIEL—I take my pen to write you of my great relief, and that the awful pain in my side has left me at last—thanks to your medicine. Oh, Doctor, how thankful I am that I can get some sleep. I can never write it enough. I thank you again and again, and I am sure that you are really the friend of all sufferers. I could not help writing to you, and hope you will not take it amiss.

JAMES MYERS,
116 Avenue D.

This is to certify that I was discharged from the army with Chronic Diarrhea, and have been cured by Dr. Maggiel's Pills.
WILSON HARVEY,
New York, April 7, 1865. 27 Pitt street.

The following is an interesting case of a man employed in an iron foundry, who, in pouring melted iron into a flask that was damp and wet, caused an explosion. The melted iron was thrown around and on him in a perfect shower, and he was burned dreadfully. The following certificate was given to me by him, some eight weeks after the accident.

New York, Jan. 19, 1866.

My name is Jacob Hardy, I am an iron founder. I was badly burned by hot iron in November last. My burns healed, but I had a running sore on my leg that would not heal. I tried Maggiel's Salve, and it cured me in a few weeks. This is all true, and anyone can now see me at Jackson's Iron Works, 23 Ave. [illegible]
J. HARDY,
119 Goerck street.

EXTRACTS FROM VARIOUS LETTERS.

"I had no appetite. Maggiel's Pills gave me a hearty one."

"Your Pills are marvelous."

"I send for another box, and keep them in the house."

"Dr. Maggiel has cured my headache that was chronic."

"I gave half of one of your pills to my babe for cholera morbus. The dear little thing got well in a day."

"My nausea of a morning is now cured."

"Your box of Maggiel's Salve cured me of noises in the head. I rubbed some of your Salve behind my ears, and the noise left."

"Send me two boxes. I want one for a poor family."

"I inclose a dollar; your price is twenty-five cents, but the medicine to me is worth a dollar."

"Send me five boxes of your Pills."

"Let me have three boxes of your Salve by return mail."

☞ I have over two hundred such testimonials as these, but want of space compels me to conclude.
J. MAGGIEL, M. D.

MAGGIEL'S PILLS AND SALVE.

Are sold in New Orleans by BARNES, WARD & CO.

FOR BILIOUS DISEASES

Nothing can be more productive of cure than these Pills. Their almost magic influence is felt at once, and the usual concomitants of this most distressing disorder are removed. These remedies are made from the purest

VEGETABLE COMPOUNDS.

They will not harm the most delicate female, and can be given with good effect, in prescribed doses, to the youngest babe.

FOR CUTANEOUS DISORDERS

And all eruptions of the skin the SALVE is most invaluable. It does not heal externally alone, but penetrates with the most searching effects to the very root of the evil.

DR. MAGGIEL'S PILLS
Invariably cure the following diseases:

Asthma,	Headache,
Bowel Complaints,	Indigestion,
Coughs,	Influenza,
Colds,	Inflammation,
Chest Diseases,	Inward Weakness,
Costiveness,	Liver Complaints,
Dyspepsia,	Lowness of Spirits,
Diarrhea,	Ringworm,
Dropsy,	Rheumatism,
Debility,	Salt Rheum,
Fever and Ague,	Scalds,
	Skin Diseases,

Each Box contains Twelve Pills
ONE PILL IS A DOSE.

[EXTRACT.]

"ACADEMY OF MEDICINE, 1864.—J. Maggiel's Pills are admitted by the Academy, and his Salve as fit to grains to the ounce of Magendie's net morph. are added to the Salve."

"December 29th, 1864.—Sample of Salve, as the result shows 5 grains to the ounce of Maggiel's Salve. A limited. Special license only."

☞ NOTICE.—None genuine without the engraved trade-mark around each pot or box, signed by DOCTOR J. MAGGIEL, New York, to counterfeit which is forgery.

☞ Sold by all respectable Dealers in Medicines throughout the United States and Canadas, at [illegible] per box or pot. oct10

DR. ROBACK'S
BLOOD PILLS
BLOOD PILLS
AND
Blood Purifier!
ARE UNEQUALED
FOR CURING
Scrofula, Syphilis, Skin Disease, Old Sores, Salt Rheum, Dyspepsia or Indigestion,
SICK HEADACHE
Liver Complaints, Rheumatism, Fever and Ague, St. Anthony's Fire,
FEMALE COMPLAINTS
Erysipelas, Tumors, Eruptions, Fits, Scrofulous Consumption, etc.

[illegible]

THE BLOOD PILLS

[illegible]

BLOOD AND LIVER PILL,
and in conjunction with the
BLOOD PURIFIER
[illegible]

Headache, Costiveness, Colic Pains, Cholera Morbus, Indigestion, Pain in the Bowels, Dizziness, &c., &c.

DR. ROBACK'S
Stomach Bitters!

Should be used by convalescents to strengthen the prostration which always follows acute disease.

Try these medicines, and you will never regret it. Ask your neighbors who have used them and they will say they are GOOD MEDICINES, and you should try them before going for a physician.

PRINCE, WALTON & CO.,
(Successors to Dr. C. W. Roback,)
SOLE PROPRIETORS,
Nos. 56, 58, 60 & 62 E. Third St.,
CINCINNATI, O.

Are Sold by all Druggists and Dealers in Patent Medicines
EVERYWHERE.
BARNES, WARD & CO.,
JAMES DONEGAL,
J. S. MAUNSELL & CO.,
New Orleans.

PRIVATE DISEASES.

MR. E. GAUDOZ, Druggist, from Paris, informs the public that he has returned from France, and can be consulted, daily, at his Drug Store corner Conti and Burgundy streets, where he attends as heretofore, to the treatment of Chronic, Private and Cutaneous Diseases. The most dangerous cases of Syphilis, Ulcers, Sores, Eczema, Pimples, Itching, Rosy Drops, Specklies, Chronic Gonorrhea, Gleets, Oranges Calcei, etc., the Whites, and all diseases of the Genito Urinary organs, of both sexes, are most successfully treated. Consultation hours, from 9 o'clock, A. M. to 5 P. M.

Dr. Ricord's Opiat and Injection.

THE above Preparations are the only ones used by Dr. Ricord for the rapid cure of Gonorrhea and Gleet. To sale by E. GAUDOZ,
corner Conti and Burgundy sts.

DISEASES.

MR. F. GAUDOZ, Druggist, from the Paris school, reminds his friends and the public that he attends, as heretofore, to the treatment of Secret and Cutaneous Diseases. All syphilitic diseases, (old and new) Gleets, Ulcerations, Sores, Eruptions, Pimples, the Whites and all diseases arising from impure blood (in both sexes) have been most successfully treated for the last ten years. Sure cure of itching in twelve days.
F. GAUDOZ, Druggist,
Orleans and Bourbon streets.

Removal.

THE office of the New Orleans, Opelousas and Great Western Railroad has been removed to No. 69 Canal street, near Old Levee street.
GEO. W. SQUIRES,
apl6 1f Secretary.